

Note explicative sur les définitions

Ce document présente un grand nombre des termes couramment utilisés dans le cadre du projet « Réseau et stratégie sur le handicap et le climat ». Chaque terme décrit ci-dessous est tiré de la documentation analysée et contribue à approfondir notre compréhension des liens entre le handicap et le changement climatique. Bien qu'il s'agisse d'un document de travail susceptible d'être modifié, nous utilisons ces termes pour orienter l'ensemble des activités du projet

Terme	Définition
Atténuation	<p>La « mitigation » désigne les mesures prises « pour limiter les effets néfastes des risques naturels, de la dégradation de l'environnement et des risques technologiques » (Enarson & Haworth-Brockman, 2008, p. 66).</p> <p>Voir également : <i>prévention ; vulnérabilité ; résilience ; risque ; catastrophe</i></p>
Autonomisation	<p>L'autonomisation désigne la capacité des individus à prendre leur vie en main, à développer leurs compétences et à s'impliquer dans les questions qui ont un impact sur leur communauté, ce qui se traduit par un renforcement de la confiance en soi, une amélioration de la capacité à résoudre les problèmes et un renforcement de leur résilience (Enarson & Haworth-Brockman, 2008). Ce concept revêt une importance particulière pour ce projet, car les personnes en situation de handicap sont généralement sous-représentées dans la planification relative au changement climatique.</p> <p>Voir également : <i>resilience</i></p>

Terme	Définition
Capacité d'adaptat	<p>King et Gregg (2021) définissent la capacité d'adaptation comme « la capacité des communautés, des institutions ou des individus à s'adapter aux risques, à tirer parti des opportunités ou à faire face aux conséquences [liées au climat] » (p. 5). Une grande partie de la littérature que nous avons examinée sur la capacité d'adaptation se concentre sur la vulnérabilité des personnes en situation de handicap, mais notre projet met l'accent sur l'expertise, la résilience et les expériences vécues que les personnes en situation de handicap apportent à la défense des droits liés au changement climatique.</p> <p>Voir également : <i>résilience ; vulnérabilité</i></p>
Capacité d'adaptation	<p>La capacité d'adaptation désigne « les moyens par lesquels les personnes ou les organisations utilisent les ressources et les capacités disponibles pour faire face aux conséquences néfastes susceptibles de déboucher sur une catastrophe » (Enarson & Haworth-Brockman, 2008, p. 64). La capacité d'adaptation comprend la capacité à gérer les ressources en cas de crise climatique ainsi que dans les périodes où il n'y a pas de menace immédiate. Les capacités d'adaptation peuvent être renforcées en développant la résilience et en s'attaquant à la vulnérabilité des populations qui se trouvent dans une situation précaire.</p> <p>Voir également : <i>vulnérabilité ; résilience</i></p>
Catastrophe	<p>Enarson et Haworth-Brockman (2008) décrivent une catastrophe comme un « phénomène social qui survient lorsqu'un risque touche une communauté vulnérable d'une manière qui dépasse ou submerge la capacité de cette communauté à y faire face et qui peut causer un préjudice grave à la sécurité, à la santé, au bien-être, aux biens ou à l'environnement des personnes » (p. 64). Les catastrophes peuvent être causées par des « phénomènes naturels » ou par l'intervention et/ou l'erreur humaine, et toucher les</p>

Terme	Définition
	<p>populations vulnérables de manière disproportionnée (Ibid.).</p> <p>Voir également : <i>vulnérabilité ; danger</i></p>
<p>Charge corporelle</p>	<p>Désigne la quantité de substances chimiques présentes dans l'organisme (qu'elles soient d'origine naturelle ou artificielle) à un moment donné. Cela inclut les substances chimiques accumulées par exposition directe ainsi que celles transmises de génération en génération. Une exposition constante ou répétée entraîne une augmentation de la charge corporelle (Crews & Gore, 2014).</p>
<p>Danger</p>	<p>Selon Enarson et Haworth-Brockman (2008), un danger désigne « un événement physique, un phénomène ou une activité humaine potentiellement préjudiciable susceptible d'entraîner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement » (p. 65). En outre, les dangers peuvent être « isolés, successifs ou combinés quant à leur origine et leurs effets. Chaque aléa se caractérise par son emplacement, son intensité, sa fréquence et sa probabilité » (Ibid.)</p> <p>Voir également : <i>catastrophe ; prévention ; atténuation</i></p>
<p>Développement résilient face au changement climatique</p>	<p>Comme l'ont décrit plusieurs auteurs dans notre revue, le développement résilient au changement climatique est un cadre qui s'inscrit dans la perspective d'un développement durable universel et qui appelle à l'adoption de valeurs, de pratiques et d'une gouvernance transformatrice, lesquelles sous-tendent les efforts collectifs visant à progresser vers une durabilité climatique à l'échelle internationale (Bell et al., 2024 ; Stein et al., 2024).</p>

Terme	Définition
	<p>Voir également : <i>justice climatique pour les personnes en situation de handicap ; modèle réaliste critique de la justice climatique</i></p>
Éco-capacitisme	<p>Terme inventé par Wolbring (2013) puis approfondi par Bell et ses collègues (2024), l'« éco-capacitisme » désigne les formes d'exclusion dont sont victimes les personnes en situation de handicap dans le militantisme pour le climat. Il fait également référence à la sous-représentation des personnes en situation de handicap dans les politiques, la planification et les actions liées au changement climatique. En raison de cette omission, de nombreuses initiatives en matière de changement climatique peuvent même créer de nouveaux défis pour les personnes en situation de handicap. Par exemple, les initiatives visant à interdire les pailles en plastique et à réduire les émissions des véhicules sont importantes pour faire avancer le débat environnemental ; cependant, de nombreuses personnes en situation de handicap ont des besoins spécifiques en matière d'alimentation et de mobilité qui peuvent entrer en conflit avec ces appels à l'action. Lutter contre l'éco-capacitisme implique de trouver des synergies entre le militantisme pour le climat et les droits des personnes en situation de handicap plutôt que de se concentrer sur les domaines où ils entrent en conflit.</p> <p>Voir aussi : <i>éco-compétence</i></p>
Eco-compétence	<p>Introduite pour la première fois par Nocella (2012), l'éco-compétence est une philosophie qui « respecte les différences de capacités tout en promouvant des valeurs adaptées à la gestion responsable des écosystèmes » (Nocella, 2017, p. 141). Fondamentalement, l'éco-compétence respecte les différences de capacités et promeut une gestion responsable tout en reconnaissant l'importance de</p>

Terme	Définition
	<p>l'interdépendance. La symbiose entre les études et l'activisme liés au handicap et au changement climatique est un thème qui remet en question l'éco-capacitisme et guide toutes nos actions dans le cadre de ce projet.</p> <p>Voir également : <i>éco-capacitisme</i></p>
<p>Gestion des risques</p>	<p>Enarson et Haworth-Brockman (2008) définissent la gestion des risques comme la mise en œuvre de « politiques, pratiques et ressources visant à analyser, évaluer et maîtriser les risques pour la santé, la sécurité, l'environnement et l'économie » (p. 67).</p> <p>Voir également : <i>risque ; réduction des risques de catastrophe</i></p>
<p>Handicap</p>	<p>La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de 2010 définit le handicap comme un concept évolutif résultant de l'interaction entre les personnes présentant des déficiences et les barrières comportementales et environnementales qui les empêchent de participer pleinement et efficacement à la société sur un pied d'égalité avec les autres. Cela signifie que le handicap ne se résume pas à la déficience physique ou mentale en soi, mais englobe également les barrières que la société érige et qui empêchent les personnes présentant des déficiences de participer pleinement.</p> <p>La conception du handicap chez Eviance s'aligne sur celle de la CDPH. Cependant, Pirmasari & McQuaid (2023) complètent la définition du handicap donnée par la CDPH en affirmant que le handicap est un lieu de « discrimination et de savoir incarner critique... une source d'innovation, de résilience et d'autonomie », deux aspects indissociables de la manière dont les corps interagissent avec les facteurs socioculturels, politiques et environnementaux (p. 291). Cette définition s'aligne</p>

Terme	Définition
	<p>sur la conception du handicap de Gaskin et de ses collègues (2017) ; comme ils l'affirment, le handicap doit être compris à travers un modèle biopsychosocial, qui est un cadre holistique situant le handicap dans une connectivité perpétuelle avec les aspects psychologiques, sociaux et sociaux et corporels.</p>
<p>Handicap et justice climatique</p>	<p>Une approche de la justice climatique axée sur le handicap englobe à la fois les formes procédurales et distributives de la justice et s'attaque à la répartition inéquitable des ressources lors des phénomènes liés au changement climatique. Comme l'indiquent plusieurs auteurs dans notre analyse, ceux qui contribuent le plus au changement climatique en subissent souvent le moins les effets, tandis que ceux qui ont le moins d'impact sur l'environnement en subiront, à l'inverse, les effets à un rythme accéléré (Dietz et al., 2020 ; King & Gregg, 2021).</p> <p>Un cadre de justice climatique pour les personnes en situation de handicap prend en compte les besoins des communautés de personnes en situation de handicap de tous types et intègre une perspective intersectionnelle de la diversité humaine et de la transformation des systèmes. Il promeut également les valeurs d'épanouissement personnel des communautés de personnes en situation de handicap et met l'accent sur « la résolution des problèmes quotidiens, l'interdépendance et la gestion responsable de l'environnement » (Stein et al., 2024, p. 243). Ce cadre reconnaît également que les personnes en situation de handicap possèdent une grande variété de compétences et d'expériences qui sont influencées par leur handicap, leur race, leur origine ethnique, leur genre, leur âge, leur sexualité, leur culture et leur situation géographique (Ibid.).</p> <p>Sadler, Stein et Stein (2016) définissent plus précisément la justice climatique pour les personnes en</p>

Terme	Définition
	<p>situation de handicap comme une approche qui prévoit la participation pleine et effective des personnes en situation de handicap à la prise de décision et à l'élaboration des programmes, et qui promeut des valeurs telles que « l'autonomisation, l'équité, la non-discrimination, la transparence et la responsabilité » dans l'ensemble des secteurs gouvernementaux (p. 212). Stein & Stein (2022) ajoutent que l'approche de la justice climatique sous cet angle profite non seulement aux personnes en situation de handicap, mais a également des répercussions positives pour tous les acteurs grâce aux connaissances et aux expériences diverses que les personnes en situation de handicap apportent au débat sur le changement climatique.</p> <p>Voir également <i>le modèle réaliste critique de la justice climatique</i>.</p>
<p>Intersectionnalité</p>	<p>Bien qu'il s'agisse d'un concept complexe et aux multiples facettes, Eviance reprend la définition de l'intersectionnalité donnée par Hankivsky (2014) : « L'intersectionnalité favorise une compréhension de l'être humain comme étant façonné par l'interaction de différentes positions sociales (par exemple, la « race » /l'ethnicité, l'indigénéité, le genre, la classe sociale, la sexualité, la géographie, l'âge, le handicap/la capacité, le statut migratoire, la religion, l'état mental). Ces interactions se produisent dans un contexte de systèmes et de structures de pouvoir interconnectés (par exemple, lois, politiques, gouvernements nationaux et autres unions politiques et économiques, institutions religieuses, médias).</p> <p>À travers ces processus, des formes interdépendantes de privilège et d'oppression façonnées par le colonialisme, l'impérialisme, le racisme, l'homophobie, le capacitisme, le sanisme et le patriarcat sont créées. Selon une perspective intersectionnelle, les inégalités</p>

Terme	Définition
	<p>ne sont jamais le résultat de facteurs uniques et distincts. Elles sont plutôt le résultat de l'intersection de différentes positions sociales, relations de pouvoir et expériences » (p. 2).</p> <p>Eviance souligne à quel point les expériences vécues et les systèmes de pouvoir sont particulièrement liés aux personnes en situation de handicap et à leurs alliés, ainsi qu'aux questions de handicap de manière plus générale. Dans notre revue, nous avons recherché des articles qui utilisaient explicitement une méthodologie intersectionnelle, ce qui n'a pas donné autant de résultats que nous l'espérons.</p> <p>Voir également : <i>justice sociale</i></p>
Justice sociale	<p>Les Nations Unies (2010) définissent la justice sociale comme un principe fondamental d'une coexistence pacifique et prospère qui met l'accent sur l'importance de l'équité, de la solidarité, des droits de l'homme et de la dignité. La justice implique également de garantir une répartition équitable des avantages et des opportunités pour tous les citoyens, et de lutter contre les inégalités afin de créer une société plus juste et plus équitable. La justice sociale est également l'un des principes fondamentaux de la pensée intersectionnelle, qui sous-tend la méthodologie de ce projet et guide toutes ses activités.</p> <p>Voir aussi : <i>intersectionnalité</i></p>
Météo	<p>Comme l'indiquent Lindsay et Yantzi (2014), le climat désigne « des manifestations matérielles spécifiques (par exemple, la pluie, la température) [qui] orientent l'action humaine, justifiant ainsi toute une série d'adaptations et de réactions comportementales » (p. 2197). Les conditions météorologiques ont un impact sur les personnes en situation de handicap (et les autres) en fonction de divers facteurs tels que la</p>

Terme	Définition
	situation géographique, le niveau des mesures d'urgence mises en place par les communautés et les acteurs du système, ainsi que le niveau de vulnérabilité/résilience.
Modèle réaliste critique de la justice climatique	<p>À l'instar du cadre proposé par les défenseurs de la justice climatique pour les personnes en situation de handicap, King et Gregg (2021) définissent un modèle de justice climatique d'inspiration réaliste critique comme un cadre qui établit des liens entre les facteurs environnementaux à l'origine du handicap, les risques associés aux phénomènes liés au changement climatique et les stratégies visant à atténuer ces facteurs, lesquelles incluent les capacités et la résilience des personnes en situation de handicap. D'une certaine manière, la conception qu'ont King et Gregg d'un modèle réaliste critique de justice climatique tente de mettre en lumière les convergences entre les conceptions médicales et sociales du handicap, notamment parce qu'ils affirment que les catastrophes climatiques peuvent rendre invalides les corps, les sociétés ainsi que l'environnement. À travers une approche intersectionnelle, les auteurs affirment que ce modèle proposé met en évidence la manière dont l'interdépendance entre les corps et l'environnement joue un rôle significatif dans la promotion des questions relatives aux handicaps en lien avec le changement climatique.</p> <p>Voir également : <i>justice climatique et handicap</i></p>
Organisations de personnes handicapées (OPH)	<p>Les organisations de personnes handicapées (OPH) désignent des organisations qui sont « dirigées, gérées et administrées par des personnes en situation de handicap et au sein desquelles celles-ci constituent une nette majorité à tous les niveaux décisionnels » (Comité des droits des personnes handicapées, 2014 ; DPO Network, 2023, p. 8). Bien que la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)</p>

Terme	Définition
	<p>ne définit pas explicitement ce qu'est une OPD, elle reconnaît le rôle que ces organisations jouent dans la participation aux questions gouvernementales qui concernent les personnes en situation de handicap.</p> <p>Historiquement, les OPD étaient des organisations communautaires gérées par et pour les personnes en situation de handicap, et se distinguaient généralement des autres organisations, telles que les prestataires de services, les organisations de défense des familles, les associations caritatives et d'autres groupes organisés par des personnes non handicapées.</p> <p>Bien que les définitions varient, Eviance s'efforce d'assurer une meilleure représentation des personnes en situation de handicap au sein des OPD. Chez Eviance, nous préconisons qu'au moins 75 % du personnel et des dirigeants s'identifient comme des personnes en situation de handicap. Le handicap est une expérience diversifiée, et nous pensons que la recherche d'un engagement significatif passe par le travail à partir de nombreuses perspectives différentes au sein de l'organisation.</p> <p>Voir aussi : <i>participation significative ; handicap</i></p>
<p>Précarité climatique</p>	<p>Selon plusieurs auteurs cités dans notre étude, la précarité climatique désigne les risques supplémentaires auxquels sont exposées les personnes en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés en raison de l'inefficacité des mesures climatiques mises en œuvre lors des situations d'urgence. La précarité climatique revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de prendre en compte les personnes dont la vie est déjà rendue précaire par l'incertitude et l'insécurité, car le changement climatique exacerbe ces niveaux de vulnérabilité (Bell et al., 2024 ; Waite, 2009).</p>

Terme	Définition
	Voir également : <i>vulnérabilité</i>
Prévention	<p>La prévention désigne les mesures prises pour éviter les « effets néfastes des risques » et réduire au minimum les catastrophes environnementales (Enarson & Haworth-Brockman, 2008, p. 67). Les considérations de rapport coût-bénéfice, les politiques et infrastructures systématiques, ainsi que le niveau de précarité et de résilience des personnes concernées, ont tous une incidence sur la manière dont les mesures préventives sont justifiées. De plus, le niveau de sensibilisation et d'éducation du public influe sur le niveau de prévention et d'atténuation des catastrophes, ce qui peut donner lieu à ce qu'Enarson et Haworth-Brockman (2008) appellent une « culture de la prévention » (p. 67).</p> <p>Voir également : <i>atténuation ; vulnérabilité ; résilience ; danger ; catastrophe</i></p>
Racisme environnemental	<p>Ce terme désigne les politiques et les pratiques (notamment environnementales) qui ont des répercussions disproportionnées et négatives sur les communautés et les personnes racialisées. Par exemple, de nombreuses communautés noires et autochtones sont situées dans des zones présentant des risques environnementaux. La « Chemical Valley » à Sarnia affecte particulièrement la Première Nation Aamjiwnaang, car sa réserve est la plus proche du plus grand complexe pétrochimique du Canada (Waldron, 2020).</p>
Reconstruire en mieux	<p>Tirer parti des phases de reconstruction après une catastrophe pour améliorer l'accessibilité et la durabilité des infrastructures et des systèmes sociaux, dans le but de renforcer la résilience des communautés et, plus largement, des nations (Jodoin et al., 2020).</p>

Terme	Définition
Réduction des risques de catastrophe / Gestion des urgences / Préparation aux situations d'urgence	<p>La réduction des risques de catastrophe est un cadre qui encourage la minimisation des vulnérabilités et des risques de catastrophe et met l'accent sur l'importance de l'atténuation et de la préparation afin de réduire la probabilité des effets néfastes des catastrophes climatiques (Enarson & Haworth-Brockman, 2008). De même, la gestion des urgences englobe les préparatifs nécessaires pour éviter les risques en cas d'urgence et comprend « la prévention et l'atténuation, la préparation, l'intervention et le relèvement » (Ibid., p. 64). Au cœur de ces deux concepts se trouve la préparation, qui désigne les activités « menées à l'avance pour garantir une réponse efficace face à l'impact des risques, y compris [...] des alertes précoces opportunes et efficaces ainsi que l'évacuation temporaire des personnes et des biens des lieux menacés » (Ibid., p. 66).</p> <p>Voir également : <i>prévention ; atténuation</i></p>
Résilience	<p>Lindsay et Yantzi (2014) définissent la résilience comme « la capacité d'un système social ou écologique à absorber les perturbations tout en conservant sa structure fondamentale et ses modes de fonctionnement, sa capacité d'auto-organisation et sa capacité à s'adapter au stress et au changement » (p. 2197). La résilience des personnes en situation de handicap est un thème récurrent tout au long de notre analyse.</p> <p>Voir également : <i>vulnérabilité</i></p>
Risque	<p>Le risque est défini comme « la probabilité de conséquences néfastes, ou de pertes attendues... résultant de l'interaction entre des aléas naturels ou d'origine humaine et des conditions de vulnérabilité » (Enarson & Haworth-Brockman, 2008, p. 67).</p> <p>Voir également : <i>danger ; situation d'urgence</i></p>

Terme	Définition
Solastalgie	Selon Bell et ses collègues (2024), la solastalgie désigne l'anxiété et le chagrin que peuvent ressentir les individus face aux changements environnementaux provoqués par les catastrophes climatiques et autres phénomènes climatiques connexes.
Une participation significative	<p>Alexiadou (2023) définit la participation significative dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) dans le domaine de l'action climatique. Comme elle l'indique, une participation significative implique que les stratégies, les politiques et la prise de décision doivent être élaborées en reconnaissant le rôle que jouent les personnes en situation de handicap dans le changement, et en impliquant non seulement ces personnes, mais aussi les organisations de personnes handicapées (OPH) dans la prise de décision. Ainsi, les mécanismes de responsabilité et de suivi des États concernant l'action climatique devraient être élaborés conjointement avec les personnes handicapées, qui doivent être considérées comme des agents du changement.</p> <p>Voir également : <i>Organisations de personnes handicapées</i></p>
Urgence	<p>Enarson et Haworth-Brockman (2008) définissent une situation d'urgence comme un « événement imminent qui nécessite une coordination rapide des actions concernant des personnes ou des biens afin de protéger la santé, la sécurité ou le bien-être des personnes, ou de limiter les dommages causés aux biens ou à l'environnement » (p. 64).</p> <p>Voir également : <i>danger</i></p>
Vulnérabilité	Dans le cadre du débat sur le changement climatique, la vulnérabilité désigne la tendance des personnes en

Terme	Définition
	<p>situation de handicap à subir « un certain degré de préjudice [...] à la suite d'un événement dangereux » (Enarson & Haworth-Brockman, 2008, p. 67). Les vulnérabilités peuvent se manifester à différents niveaux, notamment au niveau individuel, économique ou communautaire. Le niveau de vulnérabilité lors d'une catastrophe environnementale dépend également de divers facteurs, notamment le niveau de résilience et la capacité des individus et des acteurs du système à réagir de manière organisée et en temps opportun. Il est important de noter qu'Eviance comprend qu'il existe peu de corrélation entre vulnérabilité et handicap, thème que l'on retrouve dans les modèles caritatifs et médicaux du handicap. Ce sont plutôt les systèmes d'inégalité et d'oppression qui rendent les personnes en situation de handicap vulnérables.</p> <p>Voir également : <i>résilience</i></p>

Références

Alexiadou, E.A. (2023). Disability participation and empowerment in the context of climate action: A human rights obligation. <https://petrieflom.law.harvard.edu/2023/07/21/disability-participation-and-empowerment-in-the-context-of-climate-action-a-human-rights-obligation/>

Bell, S. L., Jodoin, S., Bush, T. N., Crow, L., Eriksen, S. H., Geen, E., Keogh, M., & Yeo, R. (2024). Beyond the single story of climate vulnerability: Centering disabled people and their knowledges in “care-full” climate action. *International Journal of Disability and Social Justice*, 4(2), 48-70.

Committee on the Rights of Persons with Disabilities. (2014). *Report of the Committee on the Rights of Persons with Disabilities in its eleventh session (31 March-11 April 2014)* (CRPD/C/11/2). United Nations. <https://docs.un.org/en/CRPD/C/11/2>

- Crews, D., Andrea C. Gore, A. C. (2014). Transgenerational Epigenetics: Current Controversies and Debates. *Transgenerational Epigenetics*, 371-390.
<https://doi.org/10.1016/B978-0-12-405944-3.00026-X>.
- Dietz, T., Shwom, R. L., & Whitley, C. T. (2020). Climate Change and Society. *Annual Review of Sociology*, 46(Volume 46, 2020), 135–158.
<https://doi.org/10.1146/annurev-soc-121919-054614>
- DPO Network. (November, 2023). *The Role of Disabled Persons' Organisations (DPOs) in Ireland*. <https://dponetwork.ie/wp-content/uploads/2023/12/The-Role-of-DPOs-in-Ireland-2023-Digital.pdf>
- Enarson, E., & Haworth-Brockman, M. (2008). *Gender mainstreaming in emergency management: Opportunities for building community resilience in Canada*. Public Health Agency of Canada, Centre for Emergency Preparedness and Response. https://wrd.unwomen.org/sites/default/files/2021-11/9457_9457GenderMainstreamingCanada1.pdf
- Gaskin, C. J., Taylor, D., Kinnear, S., Mann, J., Hillman, W., & Moran, M. (2017). Factors associated with the climate change vulnerability and the adaptive capacity of people with disability: A systematic review. *Weather, Climate, and Society*, 9(4), 801-814.
- Hankivsky, O. (2014). *Intersectionality 101*. Burnaby: The Institute for Intersectionality Research & Policy, Simon Fraser University. 11
- Jodoin, S., Lofts, K. A., & Ananthamoorthy, N. (2020). A Disability Rights Approach to Climate Governance. *SSRN Electronic Journal*.
<https://doi.org/10.2139/ssrn.3610193>
- King, M. M., & Gregg, M. A. (2021). Disability and climate change: A critical realist model of climate justice. *Sociology Compass*, 16(1), 1-16.
- Lindsay, S., & Yantzi, N. (2014). Weather, disability, vulnerability, and resilience: Exploring how youth with physical disabilities experiences winter. *Disability and Rehabilitation*, 36(26), 2195-2204.
- Nocella, A. J., II. (2017). Defining eco-ability. In Ray, S. J., & Sibara, J. (Eds.), *Disability studies and the environmental humanities* (pp. 141-168). University of Nebraska Press: Lincoln, NE, USA.

- Nocella, A. J., II, Bentley, J. K. C., & Duncan, J. M. (Eds.). (2012). *Earth, animal, and disability liberation: The rise of the eco-ability movement*. Peter Lang Publishing: New York, NY, USA.
- Pirmasari, D. A., & McQuaid, K. (2023). Halin ai: Intersectional experiences of disability, climate change, and disasters in Indonesia. *Disabled People and the Intersectional Nature of Social Inclusion*, 11(4), 291-302.
- Sadlier, S. A., Stein, P. J. S., & Stein, M. A. (2016). Disability, indigeneity, and climate justice. In *Climate Change and Mental Health Equity* (pp. 205-233). New York: Springer International Publishing.
- Stein, P. J. S., & Stein, M. A. (2022). Disability, human rights, and climate justice. *Human Rights Quarterly*, 44(1), 81-110.
- Stein, P. J. S., Stein, M. A., Groce, N., Kett, M., Akyeampong, E. K., Alford, W. P., Chakraborty, J., Daniels-Mayes, S., Eriksen, S. H., Fracht, A., Gallegos, L., Grech, S., Gurung, P., Hans, A., Harpur, P., Jodoin, S., Lord, J. E., Macanawi, S. S., McCalin-Nhlapo, C. V., Mezmur, B. D., Moore, R. J., Muñoz, Y., Patel, V., Pham, P. N., Quinn, G., Sadlier, S. A., Shachar, C., Smith, M. S., & Susteren, L. V. (2024). Advancing disability-inclusive climate research and action, climate justice, and climate-resilient development. *The Lancet Planetary Health*, 8(4), 242-255.
- United Nations. (2010). *Convention on the rights of persons with disabilities*. Ottawa: Canada Heritage.
- Waite, L. (2009). A place and space for a critical geography of precarity? *Geography Compass*, 3(1). 412-433 (21). 12
- Waldron, I. (2020) Environmental Racism in Canada. *The Canadian Commission for UNESCO's IdeaLab*, 1-16.
- Wolbring, G. (2013). Ecohealth through an ability studies and disability studies lens. In Gislason, M. K. (Ed.), *Ecological health: Society, ecology and health (advances in medical sociology, Vol 15)* (pp.91-107). Bingley: Emerald Group Publishing.